

**OBJET : Budget principal : Constitution de provisions pour créances douteuses et/ou contentieuses**

Le Maire de Monteux,

**Vu** l'article R2321-2 du code général des collectivités territoriales, modifié par le décret n° 2022-1008 du 15 juillet 2022 qui introduit dans la partie réglementaire du CGCT la suppression de l'obligation pour les assemblées délibérantes de délibérer pour autoriser la constitution, l'ajustement ou la reprise d'une provision. Ainsi, à compter du 16 juillet 2022, le Maire devient seul compétent pour gérer les provisions obligatoires et facultatives.

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57

**Vu** l'état de provisionnement des créances transmise par le service de Gestion Comptable de Monteux

**Considérant** que par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses.

**Considérant** qu'il est indispensable de constituer une provision dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable.

**Considérant** que conformément aux règles de droit commun, la Commune pratique le provisionnement par opération d'ordre semi-budgétaire. La traduction budgétaire de l'évaluation du risque par provisionnement prendra la forme de l'émission d'un mandat au chapitre 68 et pour la reprise de provision afférente par l'émission d'un titre au chapitre 78.

**Considérant** qu'au regard de l'état de provisionnements des créances transmis par le Service de Gestion Comptable, les provisions sur l'exercice 2024 sur le budget principal sont estimées à 121,32€ pour les comptes 491 et à 20,40€ pour les comptes 496.

**DECIDE** de constituer une provision pour créances douteuses et/ou contentieuses d'un montant de 141,72 € sur l'exercice 2024, par l'émission de mandats au compte 6817.

Monteux, le 08 novembre 2024

**Acte exécutoire**

Envoyé le : 15.11.2024.

Affiché le : 15.11.2024

Christian GROS



Maire de Monteux